



FORMULAIRE

Demande de renouvellement de concession

Le renouvellement de concession se fait au terme de la durée de concession ou à l'occasion d'une nouvelle inhumation. Il dépend de la situation de chaque concession.

En vertu du Règlement Redevance sur les différents modes de sépulture 2020-2025 (Lien web), le renouvellement de concession est payant depuis janvier 2020, excepté les concessions octroyées à perpétuité avant 1971, sans renouvellement. Le coût est la moitié de la redevance concession au tarif en vigueur au moment du renouvellement.

Le renouvellement est octroyé aux conditions légales : la concession n'est pas en défaut d'entretien et le demandeur dispose des garanties financières suffisantes pour l'entretien de la concession. Attention, la demande de renouvellement d'une concession n'ouvre pas un droit à y être inhumé.

Le service Cimetières reste à votre disposition pour toute question : 064/85.80.47 – cimetieres@estinnes.be.

Il est demandé de remplir un formulaire par concession.

Coordonnées du demandeur

*Nom :

*Prénom(s) :

*Adresse du domicile :

*Adresse électronique :

*Numéro de téléphone :

* Lien de parenté par rapport aux bénéficiaires de la concession :

Références de la concession

*Cimetière :

*Type de concession¹ : pleine terre / caveau / columbarium / cavurne

*Emplacement² :

Joindre en annexe une photographie de la concession voire une identification sur plan.

*Nombre de places prévues :

*Date d'octroi de la concession :

*Durée de la concession³ : à perpétuité / 50 ans / 30 ans / autre :

*Date du renouvellement (s'il y a lieu) :

¹ Biffer les mentions inutiles.

² Indiquer la référence du plan cimetière. Elle peut être obtenue auprès du service Cimetières.

³ Biffer les mentions inutiles et compléter si « autre ».



Occupation de la concession

Nombre	Nom et prénom(s) du/des bénéficiaire(s)	Date d'inhumation ⁴
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Par la présente, je déclare :

- être titulaire / ayant droit⁵ de la concession pour laquelle je sollicite le renouvellement ;
- que la concession est en bon état d'entretien ;
- disposer des garanties financières suffisantes pour l'entretien de la concession.

Date de la demande :

Signature du demandeur :

⁴ Si l'inhumation n'a pas encore eu lieu, indiquer N/A.

⁵ Biffer la mention inutile.